

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nîmes, le 26/02/2025

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères
CS 88010
30941 NÎMES cedex 09
Téléphone : 04.66.27.37.00
Télécopie :

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

E25000019 / 48

Monsieur le Maire
Mairie
Place de la Bascule
48230 CHANAC

Dossier n° : E25000019 / 48
(à rappeler dans toutes correspondances)

E-COMMUNICATION DÉCIS. DÉSIGNATION COMMISSAIRE OU COMMISSION

Objet : la révision allégée n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de CHANAC

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle est désigné Monsieur Michel VIEILLEDENT, cadre de la chambre d'agriculture, en retraite, conseiller en développement local, demeurant 2 clos de Bellevue, MARVEJOLS (48100) (tel : 04 66 32 26 95 ; portable : 06 72 00 40 39) en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Jacques SIRVENS (tel : 04 66 47 39 96 ; portable : 06 71 83 74 99) en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R.123-13 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris et, en application de l'article R.123-23 du code susmentionné, lorsqu'ils auront été déposés, un exemplaire du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sous le présent timbre en ajoutant la mention " désignation des commissaires enquêteurs "

Je vous prie de bien vouloir recevoir, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le greffier en chef,
ou par délégation,